

UN-REDD
PROGRAMME



Rapport semestriel

République Démocratique Du Congo

PROGRAMME ONU-REDD

Semi-annuel : Janvier – Juin 2013

Novembre 2013



1. État du Programme national

1.1 Identification du Programme national

Pays : République Démocratique du Congo

**Intitulé du Programme :
Appui ONU-REDD au Plan de Préparation sur la REDD
(R-PP) en RDC**

**Date de signature¹ : Mai 2009 (phase initiale) et
Octobre 2010 (programme complet)**

**Date du premier transfert de fonds² : 23 juin
2009**

**Date de fin du Programme selon le document
du Programme national : Mars 2013**

**Demande de prolongement sans frais
additionnel³ : Oui, jusqu'au 31 décembre 2013**

Partenaires d'exécution⁴

**Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) en partenariat avec
PNUD, PNUE, FAO**

¹ Dernière signature dans le document du Programme national

² Tel qu'indiqué dans la Gateway du Bureau FASM <http://mptf.undp.org>

³ Dans l'affirmative, veuillez préciser une nouvelle date de fin

⁴ À savoir les organisations qui travaillent en sous-traitance aux services de l'Unité de gestion de projets ou les organisations officiellement identifiées dans le document du Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet. Les organismes participants des Nations Unies n'en font pas partie, à moins d'application de la Modalité d'exécution directe (DIM - Direct Implementation Modality).

1.2 Cadre de suivi

Résultat 1 : Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 avec la participation des intéressés et peut déjà décoller	
Indicateurs :	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale national aux fins du mécanisme REDD+ • La Stratégie repose sur un outil décisionnel (niveau de référence) et sur une évaluation sociale et environnementale stratégique • Un plan d'investissement pour le REDD+
Scénario de référence :	Aucune Stratégie REDD+ ou Plan Investissement disponibles
Avancée par rapport à l'objectif retenu (Accomplissements réalisés au cours de la période examinée)	
Objectif annuel retenu La Stratégie avait été préparée et adopté en 2012. L'objectif de l'année était la préparation du Plan d'Investissement pour le Fonds national REDD+ (sous le projet Tier-2 du PNUD).	Réalisation de l'objectif annuelle Plan d'Investissement sous préparation lors du premier semestre 2013 (plutôt financé avec le projet Tier-2 PNUD/REDD+, ONU-REDD).
Résultat 2: Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	
Indicateurs :	<ul style="list-style-type: none"> • Le Registre REDD+ est fonctionnel • Un mécanisme national provisoire de gestion de fonds carbone est en place • Les procédures d'évaluation environnementale et sociale sont en place
Scénario de référence :	Le Registre est seulement une idée. Pas de procédures, ni de standards, sociales et environnementales sur la REDD+.
Avancées par rapport à l'objectif retenu (Accomplissements réalisés au cours de la période examinée)	
Objectif annuel retenu Opérationnalisation du Registre national REDD+. Harmonisation des chantiers SESA et sauvegardes pour aboutir a un système d'information des sauvegardes environnementales et sociales.	Réalisation de l'objectif annuelle Des avancés vers la finalisation de la conception du Registre ont été entamés. Le processus SESA (pilote par le FCPF) a été harmonisé avec les efforts sur les standards environnementaux et sociaux (piloteés avec l'appui de l'ONU-REDD). Une consultation nationale conjointe a eu a la fin du semestre. Des consultations provinciales et une validation nationale auront lieu dans le deuxième semestre de l'année. En général, des avancements ont eu lieu sur la construction du cadre institutionnel de la REDD+, avec priorité sur le mécanisme financier REDD+ (Fonds national REDD+).

Résultats 3 : Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	
Indicateurs :	<ul style="list-style-type: none"> Le système MRV carbone est en place Le système MRV pour les aspects sociaux, environnementales et de la gouvernance de la REDD est en place Les parties prenantes du REDD+ adoptent le double système MRV
Scénario de référence :	Certains partenaires de la RDC (OSFAC, OFAC) disposent d'un moyen de SSTS (système de suivi des terres par satellite) et d'un historique de données ne correspondant pas aux normes du GIECL'IFN (inventaire forestier national), partiel et trop ancien. Les données de base pour constituer l'I-GES sont inexistantes. La compréhension des risques et bénéfices de la REDD est limitée. Les données de base pour alimenter la réflexion sont partielles et difficilement exploitables. Les services statistiques du pays sont peu opérants. Aucun cadre n'est disponible pour anticiper, évaluer, prévenir les impacts et maximiser les bénéfices socio-environnementaux de la REDD.
Avancées par rapport à l'objectif retenu (Accomplissements réalisés au cours de la période examinée)	
<p>Objectif annuel</p> <p>Le système national MRV opérationnel et permet de produire des informations sur les statiques de la déforestation, les données carbone et estimation des émissions.</p> <p>Les avancements des travaux sur la SESA et synergie avec le chantier sur les standards sociaux et environnementaux de la REDD+ permettent concevoir un système d'information sur les sauvegardes (SIS) en liaison avec le Registre (résultat #2)</p>	<p>Réalisation de l'objectif annuelle</p> <p>Des efforts ont été réalisés pour l'amélioration et la finalisation du système national de surveillance des forêts. A ce jour, chacun des trois volets d'appui au système MRV réalise des progrès en termes, des produits, de renforcement des capacités techniques (Laboratoires équipés) et des ressources humaines. La mise en œuvre du projet Régional MNV dans le cadre de la COMIFAC, en juin 2013, avec comme mission de produire un Plan d'action opérationnel, constitue également une opportunité de collaboration pour l'efficacité des résultats attendus a la fin du projet. Par rapport au volet Système de Représentation de Terre par Satellite (TerraCongo) : Des formations spécifiques ont été organisées à Kinshasa pour cinq consultants de TerraCongo : Bases de données, SQL, traitement des images. Les deux informaticiens recrutés pour la gestion de base des données et du portail www.rdc-snsf.org, ont été à envoyés à Rome, du 1er au 12 juin 2013, pour une formation la plateforme SNSF de la RDC, notamment sur l'administration, la gestion et la maintenance du portail de dissémination et l'utilisation de la solution OpenForis. Une Méthodologie pour l'extraction de l'image de référence et le suivi de changement de la couverture forestière a été développée et validée avec un outil spécifique d'OpenForis pour Google Earth. L'image de référence de la Province de Kasai Oriental a été traitée, produite et validée avec l'outil d'OpenForis. L'équipe de TerraCongo avait également apporté une contribution lors de l'élaboration du rapport sur l'Etat des Forêts 2012 du Bassin de Congo. L'équipe a contribué également à la mise en œuvre d'un système MRV au niveau régional, notamment à Cameroun et à Congo ; dans le cadre du projet MNV de la COMIFAC. Pour le volet Inventaire Forestière Nationale (IFN) : Pour ce volet, un Conseiller technique international a été recruté en Avril 2013, en vue de contribuer à la réalisation du pré-inventaire forestier (IFN), en harmonie et en collaboration avec d'autres partenaires, dont la JICA/JAFTA. A la suite d'un atelier de validation de la fiche de terrain de pré-inventaire carbone, en février 2013, d'intenses travaux de préparation avaient eu lieu en collaboration avec les partenaires de la JICA/JAFTA, où des travaux de pré-test et de pré-inventaire ont été réalisés dans les forêts périphériques de Kinshasa et dans le Bandundu. Des formations spécifiques ont été réalisées pour les équipes de l'IFN sur le SIG (Qgis, Inventaire, premier secours, botanique, sol), pendant lesquelles 23 (vingt trois) membres ont vu leurs capacités renforcées. A la suite de cette période de préparation, les activités effectives de pré Inventaire Forestière Nationale, ont démarré dans les provinces de Bandundu et Province Orientale (à partir de mai 2013). Un total de 9 sites (63 placettes) ont été mesurés. Les données collectées sont en train d'être encodés dans une base des données mise en place au laboratoire de la DIAF. Le laboratoire IFN a été complété et opérationnalisé avec la mise en place d'un serveur dédié pour l'encodage des données du pré IFN. Concernant le volet Inventaire des Gaz à Effet de Serre (I-GES): Depuis le recrutement de deux consultants nationaux pour le suivi des activités des I-GES et la signature d'un protocole d'accord avec la Coalition for Rainforest Nations (CfRN) dans le cadre du renforcement des capacités sur les I-GES, en avril 2013 ; un démarrage effectif des activités avait été observé (la mise en route du laboratoire des I-GES totalement équipé, Ateliers de démarrage et des formations). En mai 2013, un atelier de démarrage et de renforcement des capacités (formation), avait été organisé en collaboration avec la CfRN, en vue d'assurer des informations générales sur les I-GES des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie.</p>

1.3. Informations financières

Veillez inscrire des informations actualisées dans le tableau ci-après en vous reportant au Cadre des résultats incorporé au document du Programme national (dans le cas de programmes qui ont fait l'objet d'une révision approfondie, veuillez inclure une note de bas de page ou une référence dans la langue convenue), ainsi que des données financières sur les fonds prévus, engagés et payés. Nous vous prions également d'incorporer dans ce tableau des renseignements sur les avancées financières cumulées de la mise en œuvre du Programme national au terme de la période examinée (dont le montant des décaissements annuels cumulés). Veuillez ajouter des lignes supplémentaires, le cas échéant.

Définitions des catégories financières :

- *Contributions* : Comprend tous les montants engagés à ce jour. La contribution est le montant pour lequel ont été signés des contrats juridiquement contraignants et enregistrés dans le système financier des agences, dont des engagements pluriannuels susceptibles d'être décaissés dans les années à venir.
- *Décaissement* : Le montant versé à un prestataire ou à une entité quelconque en contrepartie de biens reçus, de travail et/ou de services rendus (les engagements non réglés n'étant pas compris)
- *Dépenses* : Le total des contributions et des décaissements

Résultat du programme (Référence : Document du Programme national 1 & 2)	Org. part. ONU	Budget approuvé /Montant transféré (USD) A	Dépenses cumulées au 30 juin 2013				
			Contributions/ Engagements B	Décaissements antérieurs C	Décaissements (janvier-juin 2013) D	Dépenses totales (B+C+D) E	% de versement (dépenses totales /Budget) E/A
Résultat 1 : Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller [y compris le premier programme nationale, 2009-2010]	FAO	545 000	0	545 000	0	545 000	100
	PNUD	2 297 187	0	2 297 187	0	2 297 187	100
	PNUE	423 000	0	423 000	0	423 000	100
Total partiel - Résultat 1		3 265 187	0	3 265 187	0	3 265 187	100
Résultat 2 : Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	FAO	-	-	-	-	-	-
	PNUD	610 000	0	610 000	0	610 000	100
	PNUE	435 000	0	389 082	0	389 082	89
Total partiel - Résultat 2		1 045 000	0	999 082	0	999 082	96
Résultat 3 : Le système national MRV est opérationnel	FAO	2 190 000	0	987 315	671 994	1 659 309	76
	PNUD	-	-	-	-	-	-
	PNUE	400 000	0	400 000	0	400 000	100
Total partiel - Résultat 3		2 590 000	0	1 387 315	671 994	2 059 309	79
Coût total du Programme par agence (tous résultats compris) :	FAO	2 735 000	0	987 860	671 994	2 204 309	81
	PNUD	2 907 187	0	2 907 187	0	2 907 187	100
	PNUE	1 258 000	0	1 212 082	0	1 212 082	96
Total des coûts d'appui indirects (7 %)	FAO	191 450	0	107 964	9 763	117 727	62
	PNUD	203 503	0	203 503	0	203 503	100
	PNUE	88 060	0	84 846	0	84 846	96
Total global (coût total du Programme + coûts d'appui indirects)		7 383 200	0	5 503 442	681 757	6 729 654	91

Note : Cette matrice combine les programmes nationaux 1 et 2 de l'ONU-REDD en RDC (le budget du programme nationale 1 est intégré dans le résultat attendu No. 1).

2. Avancées du Programme national

2.1 Rapport descriptif sur les avancées, les écueils et les mesures d'atténuation

2.1.1 Veuillez fournir une évaluation succincte générale des progrès que le Programme national a accomplis, par rapport aux résultats et produits escomptés et en tenant compte des opportunités et défis en jeu. Veuillez étayer cet exposé d'exemples, le cas échéant (300 mots).

L'essentiel du programme national ONU-REDD en la RD Congo a été accompli à la fin 2012, y compris l'adoption de la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Une extension du programme a été demandée afin de compléter certaines tâches de la composante 3 sur la MRV – extension qui a été octroyée pour le Conseil d'Orientation du ONU-REDD jusqu'au le 31 décembre 2013.

Suite à l'adoption de la susdite Stratégie-Cadre nationale REDD+, le pays a entamé la transition vers la phase des investissements REDD+. Avec l'appui d'un projet Tier-2 via le PNUD, la RD Congo a avancé sur l'opérationnalisation du Fonds national REDD+, qui est au cœur du cadre institutionnel de la REDD+.

En rapport avec le système MRV, pour la RDC, des progrès importants ont été accomplis en début et mi 2013, notamment :

- La poursuite de la définition participative de scénarios prospectifs de développement à l'horizon 2035 et celle liés aux travaux de modélisation par l'UCL
- Le renforcement des capacités techniques du système national de surveillance des forêts de la RDC, avec une Méthodologie pour l'extraction de l'image de référence et le suivi de changement de la couverture forestière avec un outil spécifique d'OpenForis pour Google Earth.
- La mise en œuvre effective des travaux de pré-inventaire forestier carbone dans les provinces de Bandundu et Orientale, après la validation de la fiche de collecte des données sur terrain
- Mise en place d'un laboratoire (avec un serveur dédié), pour l'encodage et la gestion de base des données, suivi par un consultant technique international
- Démarrage effectif des activités liées aux inventaires des Gaz à Effet de Serre (I-GES), après la mise en route du laboratoire et le renforcement des capacités des experts nationaux.

2.1.2 Veuillez fournir une évaluation succincte générale des mesures prises pour garantir la durabilité des résultats du Programme national au cours de la période examinée. Veuillez étayer cet exposé d'exemples, le cas échéant (200 mots).

Il est en effet évident que la durabilité du programme repose essentiellement sur la constance de l'engagement politique, sur l'appropriation nationale et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre, et sur l'appui financier des partenaires internationaux. Le deuxième requête du FCPF (FCPF-2) ainsi que le projet Tier-2 de l'ONU-REDD via le PNUD ont été déployés en 2013 afin de renforcer les capacités de la préparation à la REDD+ et de faciliter la transition vers la phase d'investissements REDD+.

Lors du semestre de ce rapport, la direction du Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme a demandé aux partenaires internationales d'assurer le déploiement progressif des fonctions REDD+ dans les différentes structures de l'état, à voir, ministérielles. Cela permettra renforcer l'appropriation nationale et politique de la REDD+.

Dans le cadre de la mise en place du système MRV pour la RDC, et au niveau de tous les trois volets des opérations, toutes les activités sont réalisées au sein des infrastructures gouvernementales du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), sous la supervision de hauts cadres du MECNT, qui a charge de la gestion du système dans le cadre du mécanisme REDD+. Un système de renforcement des capacités des experts nationaux œuvrant au sein des projets, est mise en place, pour des formations spécifiques et continues. Les laboratoires ont été équipés et sont opérationnels pour la production des premières données de base.

3. Perspectives de l'interlocuteur gouvernemental

La présente section est consacrée à l'interlocuteur gouvernemental. Il lui est demandé de présenter sa propre perspective et de fournir des informations supplémentaires et complémentaires aux sections 1-2 que doivent remplir les organismes participants des Nations unies.

Commentaires de l'interlocuteur gouvernemental :

La fin de l'année 2012 et la période couverte par le présent rapport a consacré en RDC la finalisation de la première phase du processus REDD+, dite « phase de préparation », signifié avec la présentation à la communauté internationale à Doha (Qatar), en marge de la COP 18, de la Stratégie Nationale Cadre REDD+ et son bras financier, le Fonds National REDD+.

Le Fonds National REDD+, véritable outil de mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+, a été opérationnalisé durant cette période, spécialement par la mise en place des structures de gouvernance. Cependant cette opérationnalisation doit être finalisée par la « capitalisation » du Fonds, afin que ce dernier joue réellement le rôle pour lequel le Gouvernement l'a créé.

La conception et l'opérationnalisation d'autres outils de mise en œuvre ont avancé mais doivent également être finalisés, notamment le Système National de Suivi des Forêts ; le Registre National REDD+, ainsi que le chantier sur les Standards Nationaux Environnementaux et Sociaux de la REDD+, couverts par certains financements (FCPF-2 ; Tier-2 de l'ONU-REDD ; Fonds carbone ER-PIN).

- **Coordinateur national REDD+**

4. Perspectives des autres parties prenantes (non gouvernementales)

Le but de cette section est de permettre aux parties prenantes non gouvernementales de présenter leur propre perspective, ainsi que des informations supplémentaires et complémentaires aux sections 1-3 que doivent remplir les trois organismes participants des Nations unies et l'interlocuteur gouvernemental. Veuillez solliciter une contribution conjointe des parties prenantes, comités ou plates-formes déjà en place.

Commentaires de la part d'autres parties prenantes (non gouvernementales)

[En cours de rédaction par le GTCR]